



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

### No 22-2020 - séance du 28 septembre 2020 - Orale

Bouclément du préavis 12-2017 - Octroi d'un crédit-cadre de CHF 585'000.- pour l'entretien des bâtiments du patrimoine administratif et financier, période 2017 - 2018

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du bouclément du préavis suivant :

**12-2017 : Octroi d'un crédit-cadre de CHF 585'000.- pour l'entretien des bâtiments du patrimoine administratif et financier, période 2017 - 2018**

Préavis voté	CHF	585'000.00
Montant dépensé	CHF	516'614.50
Non dépensé	CHF	68'385.50

Les montant non dépensés concernent principalement :

Cheminement piétonnier autour de l'église qui sera réalisé dans le cadre de la traversée du village	CHF	15'000.00
Petits travaux réalisés par le service des bâtiments à la buvette de Praz-Hier et celle du foot	CHF	10'000.00
Peinture dans le studio au chemin de Pangires 2 finalement pas nécessaire	CHF	5'000.00
Frais de mise en conformité de la ferme de Tusy difficile à estimer d'où un gain de	CHF	14'000.00
Escaliers au chemin de l'Eglise 6 pour lesquels nous avons obtenu un gros rabais	CHF	5'000.00

Merci de votre attention.

Le syndic  
A. Bovay

Le secrétaire  
J. Steiner

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

St-Légier-La Chiésaz, le 7 septembre 2020

M. Gérald Gygli, municipal délégué

Copie : Bureau du conseil communal - Service des finances